

panorapresse.ouest-france.fr

Dans cette commune de l'Eure, deux écoles fusionnent

3-4 minutes

Au [Val d'Hazey](#), les écoles du Petit et du Grand Charlemagne ont fusionné. Les élus ont validé en conseil la création de l'école Charlemagne regroupant les deux établissements.



Les écoles du Petit et du Grand Charlemagne vont fusionner pour ne devenir qu'un seul groupe scolaire : l'école Charlemagne.

Lors de la dernière réunion du conseil municipal pour l'année 2025, les élus du [Val d'Hazey](#), près de [Gaillon \(Eure\)](#), ont acté, mardi 9 décembre 2025, la fusion des écoles du Grand et du Petit Charlemagne. Jacqueline Benoît, adjointe au maire en charge des affaires scolaires, a présenté une délibération en ce sens.

"La commune a été sollicitée par l'Éducation nationale au sujet de la fusion de l'école maternelle du Petit Charlemagne et de l'école élémentaire du Grand Charlemagne", a-t-elle commencé.

Une proposition qui fait suite au départ à la retraite prochaine de Pascale Chevallier, directrice actuelle du Grand Charlemagne. "L'inspection académique a donné son accord de principe", précisait-elle ensuite. La fusion des deux écoles se traduit par la fermeture administrative des deux écoles et par l'ouverture d'une nouvelle structure.

Pont sur la Seine : le chantier est dans les temps, les commerçants entrevoient le bout du tunnel

Voici l'école Charlemagne

La future école accueillera les élèves de la toute petite section jusqu'au CM2. Le groupe scolaire sera composé d'une école maternelle avec quatre classes et une école élémentaire avec cinq classes. "L'effectif comprend 200 élèves environ", continuait l'adjointe de [Philippe Collas](#).

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité des élus présents. Fanny Papi, adjointe, s'est

simplement enquise du nom de la future école issue de la fusion. "Ce sera l'école Charlemagne."

Des panneaux communs avec [Gaillon](#)

En juillet dernier, les communes de [Gaillon](#) et du [Val d'Hazey](#) ont conclu une convention pour harmoniser la signalétique locale sur les deux communes. À la suite de cette convention, qui vise à faciliter l'orientation des usagers de la route et des touristes vers les différents points d'intérêts du secteur, une étude a été commandée. Celle-ci est estimée à 40 000 euros financée pour moitié égale par chaque commune.

[Philippe Collas](#), maire, a proposé de passer des demandes de subventions auprès de la Banque des territoires (10 000 euros) mais aussi des fonds européens Leader (6 000 euros) afin de réduire la part revenant au [Val d'Hazey](#) à 4 000 euros. La proposition a été adoptée à l'unanimité.

[Eure](#) : dans ce collège, les élèves de 6e ont déjà planté 490 arbres

À la fin du conseil, Thierry Jarry, adjoint en charge des finances, a proposé une mise à jour des tarifs de location des salles communales.

De nouvelles prestations dans les salles communales

En plus de la location de ces salles prévue à la journée, en semaine ou les week-ends, la municipalité propose désormais de louer des services de vaisselle ainsi que du matériel sono et lumière.

Concernant les salles Mondy et du Préau, différents degrés de prestation sont désormais proposés pour l'Espace culturel. Cela varie en fonction de la configuration - "spectacle, concert ou dîner-spectacle" - d'une part, ou d'autre part des spécificités techniques suivant les productions ou les séminaires. Ces modifications ont été approuvées, elles aussi, à l'unanimité.

Gendarmerie dans l'[Eure](#) : ce Peloton motorisé a un nouveau commandant